

<https://www.menouetsesvoisinsdargonne.fr/spip.php?article115>

# Un Drouet peut en cacher un autre.

- Revue N°39 -

Date de mise en ligne : vendredi 23 mai 2008

---

Copyright © Sainte Ménehould et ses Voisins d'Argonne - Tous droits

réservés

---

J'ai reçu dernièrement un nouvel habitant de Sainte Ménehould qui s'intéressait à la vie de Jean Baptiste Drouet. Il me fit remarquer que certaines confusions pouvaient peut-être altérer son histoire, puisqu'il avait un homonyme. Aussi il pensait que c'était cet homonyme qui avait participé à la conjuration des égaux de Baboeuf et non notre gloire locale. J'ai dû alors le convaincre qu'il n'y avait pas méprise. J'ai alors repensé à une énigme posée par le livre de Jean-Pierre Perrin Â« La machination Â», malheureusement toujours en vente. Si nous avons pu démontrer qu'il était émaillé d'erreurs et ne valait pas Â« un coup de cidre Â», une phrase m'avait interrogé : Â« *Drouet s'engage à 16 ans aux Dragons de Condé. Peu fait pour la discipline militaire, il est licencié pour mauvaise conduite après quatre années de service.* Â» Cette perplexité était partagée par Jacques Hussenet, éminent spécialiste de Drouet.



Et si c'était de l'autre Drouet dont il s'agit. Le second Drouet, c'est DROUET D'ERLON, Général Comte d'Empire, Jean-Baptiste de son prénom, très honoré à Reims qui lui consacre une place et surtout une statue imposante. Descendant d'une lignée de charpentiers rémois, il fit une brillante carrière militaire qui se termina à Waterloo où son action fut fort contestée. Même nom, même prénom. même origine géographique, même âge à deux ans près... voilà beaucoup d'éléments qui alimenteront des confusions. Et elles ne datent pas d'aujourd'hui.

Drouet d'Erlon s'explique sur cette homonymie dans une lettre du 3 juin 1836 au rédacteur d'un journal nantais qui écarte toute ambiguïté, dont voici des extraits

*"Monsieur le Rédacteur,*

*Comme il m'importe de réfuter une erreur commise par M. Touchard Lafosse, dans le 2è` volume, page 18, de son ouvrage intitulé Souvenirs d'un demi-siècle, où il est dit que je suis le fils de Drouet de Varennes, je vous prie, Monsieur le Rédacteur, d'annoncer que je ne suis en aucune manière son allié ou parent et encore moins son ils : il est né en 1763 et moi en 1765 à Reims !*

*Les frères Baudoin avaient fait la même erreur dans la 16èlivraison de la collection des Mémoires relatifs à la Révolution française (Mémoire de Fréron sur lci réaction dit midi), je trouve dans le discours préliminaire, en bas de la page 15, une note qui fait mention de Drouet, lequel arrêta le Roi Louis seize à Varennes. Cette note est ainsi conçue : Â« Drouet vit encore, il est membre de la légion d'honneur, a pour fils le comte Drouet d Erlon Â» " note des éditeurs.*

*Avant de faire cette dernière assertion, vous eussiez dû vous assurer de l'exactitude de ce que vous annonciez, comme les assertions les plus mensongères et les plus absurdes finissent par devenir des vérités historiques, quand elles ne sont pas démenties."*

Et bien, c'est ainsi que fonctionne Jean-Pierre Perrin. Car à la lecture de la biographie du Comte Drouet d'Erlon (DROUET D'Erlon, Pierre Germain, éditeur François Sorlot) on lit : Â« A l'âge de 17 ans, Jean-Baptiste Drouët prit la décision d'abandonner son apprentissage et, cédant à l'offre des sergents recruteurs, accepta le 21 octobre 1782, de s'engager comme soldat dans le régiment de Beaujolais. Volontairement...il rompit son engagement en 1787 et le 14 septembre, fut congédié par grâce. Â»

Voilà, tout est clair. Il ne s'agissait qu'une des multiples fantaisies de l'auteur de Â« La machination Â» qui a attribué cette défection du rémois au ménéhildien.